

PROCÈS-VERBAL

Le 16 octobre 2024
12 h 30
Local 126

Sont présents : Mmes Cinthia Bédard, technicienne en organisation scolaire
Laurence Gauthier, secrétaire de centre
Khadidja Hadj, enseignante
Chania Julien, élève
Nadine Labrecque, directrice générale CJE des Moulins

M. Maximo Vicente Huina-Munoz, élève
Martin Loignon, directeur
François Marceau, enseignant
Jean-François Turpin

Sont absentes : Mmes Hassiba Idir, directrice chez AMINATE
Claudia Lafrenière, conseillère pédagogique

1. Ouverture de la séance

Ouverture de la séance à 12 h 42.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le point 15.2 concernant les évacuations d'urgence est ajouté à l'ordre du jour. L'ordre du jour est proposé par M. Turpin qui est appuyé par Mme Hadj.

CE-24/25-001

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 juin 2024

Le procès-verbal est proposé par Mme Bédard, qui est appuyée par Mme Hadj.

CE-24/25-002

4. Question du public

Aucune question du public.

5. Composition et présentation des membres

Il y aura 11 membres qui siégeront au conseil d'établissement cette année. Une erreur s'est glissée dans la *Liste des membres du conseil d'établissement 2024-2025*. Le document devra donc être revu et corrigé à la suite de la séance pour ajouter les membres manquants.

6. Élection à la présidence

Mme Labrecque se propose pour renouveler son mandat de présidente. M. Turpin appuie sa nomination et tous les autres membres acceptent à l'unanimité.

CE-24/25-003

7. Élection à la vice-présidence

Mme Hadj se propose pour devenir vice-présidente. Mme Labrecque appuie cette nomination. Lors de la prochaine séance, le vote sera refait pour s'assurer que les membres absents sont en accord avec la proposition.

CE-24/25-004

8. Calendrier 24-25

Le calendrier des rencontres du CÉ a été envoyé à tous les membres avant la séance. Les rencontres se tiendront les mercredis aux dates suivantes :

- 16 octobre 2024
- 11 décembre 2024
- 12 février 2025
- 14 mai 2025
- 11 juin 2025

La rencontre du 14 mai pourrait être déplacée de deux semaines puisqu'il sera question, entre autres, du budget.

9. Autorisation de divulgation de renseignements personnels

Le document *Autorisation de divulgation de renseignements personnels* doit être complété et remis par tous les membres du conseil à la fin de la rencontre. La remise de ce document démontre que les règles prescrites par le ministère seront respectées au sein du conseil.

10. Déclaration d'intérêt

La *Déclaration d'intérêt* doit être complétée et remise par tous les membres du conseil à la fin de la rencontre. Ce document permet de s'assurer qu'il n'y aura aucun conflit d'intérêt au fil des rencontres.

11. Règles de régie interne

Il y a plusieurs similarités avec le document de l'an dernier. Cependant, il y a eu un changement :

- Point 2 – Le directeur convoque et soumet un ordre du jour par courriel 7 jours avant la tenue de la séance du conseil d'établissement.

Tout comme l'an dernier, il est possible qu'une séance se tienne à distance. Si tel est le cas, la plate-forme zoom sera privilégiée.

CE-24/25-005

Mme Labrecque en fait la proposition et M. Marceau la seconde.

12. Rapport annuel du CE 2023-2024

Le rapport annuel du CE de l'année scolaire 2023-2024 est présenté à tous les membres. En vertu de la loi, ce rapport présente les membres du conseil de l'an dernier, les sujets traités, les activités réalisées, les dates de rencontres, les frais exigés aux élèves.

CE-24/25-006

Le rapport est proposé par Mme Hadj, qui est appuyée par Mme Bédard.

13. Acte d'établissement

L'acte d'établissement indique le nom et l'adresse du centre, les pavillons disponibles ainsi que son ordre d'enseignement (FGA). Le centre est présentement divisé en plusieurs pavillons :

- 508, rue Masson : FBD et FBC
- 663, rue St-Pierre à Terrebonne : Francisation
- 630, boul. des Seigneurs à Terrebonne : Formation à distance
- 950, montée Des Pionniers à Terrebonne, secteur Lachenaie : Formation intégration sociale – Clientèle adulte à défis (EHDA, problèmes d'autonomie, autisme, déficience intellectuelle, etc.)
- Pavillon de La Plaine, école de l'Odyssee à Terrebonne secteur La Plaine : Mathématiques et français (FBD et FBC)
- FISEX : Résidences externes – Formation intégration sociale – Cours diversifiés (zoothérapie, gym douce, musicothérapie, etc.)
- CFPM – Édifice des Industries à Mascouche : Locaux disponibles pour utilisation ultérieure.
- Complexe sportif à Terrebonne - Cité du sport : Locaux disponibles au 2^e étage pour une utilisation ultérieure

14. Activités et sorties

Les activités et les sorties effectuées tout au long de l'année scolaire 2024-2025, en lien avec le projet éducatif, seront colligées dans un tableau. Pour chaque activité, un formulaire d'autorisation doit être complété à l'avance et remis à la direction. Si des frais doivent être chargés aux élèves, l'activité doit être présentée au CPE et au CE.

[CE-24/25-007](#)

Le tableau des activités est proposé par Maximo Vicente, qui est appuyé par Chania.

15. Information de la direction

15.1 Clientèle 2024-2025

Le portrait du centre est envoyé une fois par semaine à tous les membres du personnel via le Joyeux messenger. En date d'aujourd'hui, voici le nombre d'élèves pour chacun des types de fréquentation :

- FGA (jour) : 275
- ISP-SAF : 55
- Liste d'attente : 75
- Soir : 61
- La Plaine : 30
- Francisation jour : 40 (2 groupes)
- Francisation soir : 68
- Formation à distance assistée en francisation (FADA) : 120
- Formation à distance assistée (FADA) : 485
- Formation en intégration scolaire (FIS) : 92
- Formation en intégration scolaire pour les résidences externes (FISEX) : 1154

Au total, ce sont près de 2 500 élèves qui fréquentent présentement les établissements du Centre l'Avenir.

15.2 Évacuations d'urgence

Le 9 octobre dernier, deux pratiques d'évacuations d'urgence ont eu lieu au pavillon de francisation et au pavillon principal. Les évacuations se sont déroulées rapidement et efficacement.

16. Information de la présidence

Le CJE Des Moulins déménagera sur la Montée Masson dans l'ancien poste de police d'ici la fin du mois de mars 2025. Pour l'instant, MOMS restera dans l'ancienne bâtisse au 640, rue Langlois.

17. Information des membres du personnel

Rien à ajouter.

18. Information des représentants des élèves

Le bistro, dans la grande salle du pavillon principal, ouvrira bientôt ses portes. Les élèves sont contents de cet ajout et ont hâte de pouvoir goûter aux plats qui s'y retrouveront. Il y aura des sandwichs et des repas santé qui seront cuisinés par les élèves de l'Impact. Cette initiative va de pair avec l'objectif de promouvoir de saines habitudes de vie au centre. Progressivement, il y aura des ajouts de plages horaires disponibles, mais pour l'instant, le bistro sera ouvert deux midis par semaine.

D'autre part, les élèves aimeraient avoir accès à un terrain de soccer. Pour l'instant, le centre a pris une entente avec le collège Saint-Sacrement pour utiliser un gymnase deux fois par semaine pour des cours d'éducation physique. Lorsque la construction du nouveau pavillon sportif sera terminée, nous pourrons offrir, sous certaines conditions, d'autres possibilités aux élèves.

19. Varia

Rien à ajouter.

20. Levée de la séance

Mme Labrecque propose de lever la séance à 13 h 20.



La présidente
Nadine Labrecque

La secrétaire,
Laurence Gauthier